

BASSIN DU CONGO



FORETS EN SURSIS

GREENPEACE

MENACE SUR LA PLANÈTE

DANS LE BASSIN DU FLEUVE CONGO SE NICHE UNE IMMENSE FORÊT TROPICALE, LA SECONDE PLUS VASTE DE LA PLANÈTE. L'INDUSTRIE DU BOIS MENACE CET ESPACE ESSENTIEL POUR LES HOMMES, LA BIODIVERSITÉ ET L'ÉQUILIBRE DU CLIMAT.

LE QUART DES FORÊTS TROPICALES INTACTES

Les forêts du bassin du Congo s'étendent du Cameroun à la République démocratique du Congo (RDC), en passant par le Gabon, la République du Congo, la République centrafricaine et la Guinée Equatoriale. Ces forêts immenses, qui s'étendent sur une superficie supérieure à trois fois la France, constituent le quart des forêts tropicales restant sur terre. Les forêts africaines connaissent un rythme de destruction très rapide. L'équivalent de la surface de Paris est rayé de la carte chaque jour. À ce rythme, en 2050, la forêt y aura complètement disparu.

INDUSTRIE VORACE

L'exploitation du bois est historiquement au cœur de la relation coloniale et néocoloniale de pillage des ressources du Sud par les puissances du Nord. Les industriels ont vidé les forêts d'Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana, avant de se tourner vers les immenses massifs forestiers du bassin du Congo. Aujourd'hui, tous les

appétits forestiers se focalisent sur la République démocratique du Congo, pays qui concentre les deux tiers des zones de forêts intactes d'Afrique centrale. L'ouverture de la forêt pour l'exploitation industrielle du bois est la première étape de sa destruction...

UN LIEU DE VIE UNIQUE

L'exploitation du bois menace le cadre de vie de dizaines de millions d'habitants qui vivent dans et de la forêt. Leur cadre et leur mode de vies ont été complètement bouleversés par l'arrivée d'exploitants, à qui l'État attribue des concessions. Des millions d'hectares sont ainsi livrés à certaines entreprises.

Rien qu'en République démocratique du Congo, 40 de ses 60 millions d'habitants dépendent directement ou indirectement des forêts pour leur vie de tous les jours.

LA TERRE EN ÉQUILIBRE

Les forêts sont bien plus qu'un stock de bois ou qu'une simple matière première. Elles sont un élément clé de la régulation

du climat : elles absorbent le dioxyde de carbone et libèrent de l'oxygène. Elles constituent d'immenses puits de carbone et leur destruction dégage donc d'énormes quantités de CO₂. À l'échelle de la planète, environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre sont dues à la



LES FORÊTS TROPICALES NE PEUVENT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉES

COMME UNE SIMPLE MATIÈRE PREMIÈRE. IL S'AGIT D'ABORD ET AVANT TOUT DU CADRE DE VIE ET DU MOYEN DE SUBSISTANCE DE MILLIONS DE PERSONNES, D'UNE BIODIVERSITÉ IRREMPLAÇABLE, MAIS ÉGALEMENT D'UN ATOUT MAJEUR POUR LA PLANÈTE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

Grégoire Lejonc chargé de campagne Forêts pour Greenpeace France.

© EMILIE LOREAU/GREENPEACE

© MARKUS MAUTHE/GREENPEACE

destruction des forêts. Fragmentées ou détruites, ces dernières ne peuvent plus jouer leurs nombreux rôles, comme le stockage de carbone, la régulation des cycles de pluies et du climat, la protection des sols contre l'érosion ou encore la préservation de la biodiversité.

BIODIVERSITÉ : UNE RICHESSE INESTIMABLE

415 espèces de mammifères, 11 000 sortes de plantes, 1 117 espèces d'oiseaux et près de 1 000 variétés de poissons d'eau douce ont été recensées en RDC. Gorilles, bonobos, chimpanzés, éléphants de

forêts et okapis sont parmi les espèces les plus emblématiques de cette extraordinaire biodiversité.

Par ailleurs, moins de 10 % des 500 000 plantes recensées sur la planète ont été étudiées en vue d'une utilisation médicale. Or, les deux tiers des 3 000 plantes ayant des effets actifs en pharmacologie proviennent des forêts tropicales. Un arbre comme le moabi est par exemple employé dans plus de cinquante utilisations médicinales. L'homme n'a fait qu'entrevoir une porte sur ce savoir inouï. En détruisant ces forêts, nous détruisons aussi la pharmacie de demain...

20% DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE MONDIALES SONT DUES À LA DESTRUCTION DES FORÊTS

© MARKUS MAUTHE/GREENPEACE

© KIM GJERSTAD/GREENPEACE



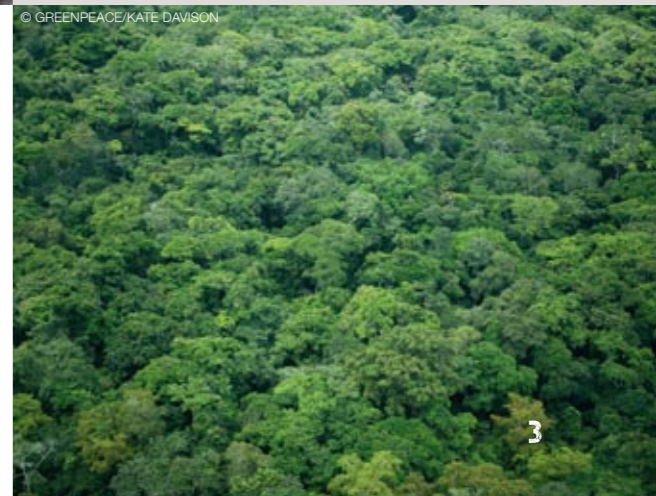
© GREENPEACE / KATE DAVISON



UNE INCROYABLE BIODIVERSITÉ EN RDC : 415 ESPÈCES DE MAMMIFÈRES, 11 000 SORTES DE PLANTES, 1 117 ESPÈCES D'OISEAUX ET PRÈS DE 1 000 VARIÉTÉS DE POISSONS D'EAU DOUCE

© GREENPEACE / KATE DAVISON

LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO REPRÉSENTENT PLUS DU QUART DES FORÊTS TROPICALES INTACTES



UN MODÈLE D'EXPLOITATION RAVAGEUR

COMMUNAUTÉS LOCALES DESTRUCTURÉES, FAUNE DÉCIMÉE, PAUVRETÉ AGGRAVÉE : LE BILAN DE L'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DU BOIS EST DÉSASTREUX. LE MODÈLE JUSQU'À PRÉSENT IMPOSÉ PAR LE MARCHÉ ET SOUTENU PAR LES BAILLEURS DE FONDS DOIT DE TOUTE URGENCE CHANGER.

FORÊT SAIGNÉE, FAUNE DÉCIMÉE

Dans le bassin du Congo, il existe un lien direct entre l'exploitation du bois et le commerce illégal de la viande de brousse, qui peut donner lieu à un véritable trafic. L'ouverture sur des milliers de kilomètres de routes et de chemins forestiers, ainsi que l'utilisation des camions des exploitants, permettent aux braconniers d'accéder à des zones auparavant inaccessibles. Ils peuvent ainsi chasser en toute impunité toutes sortes d'animaux sauvages, même ceux qui sont protégés. Des secteurs entiers de forêts ont été vidés de leur faune. Ainsi, même si un couvert forestier subsiste, les animaux de ces espaces disparaissent. C'est le syndrome de la forêt vide. Ces dégradations sont irréversibles.

CONTRATS DE LA HONTE

Les investigations de Greenpeace en République démocratique du Congo ont

révélé que des communautés locales s'étaient vu imposer la signature de scandaleuses parodies de compensation en contrepartie de l'exploitation des forêts. La société Sodefor, filiale du groupe Nordsüdtimber (NST) a par exemple signé un « contrat » avec des villageois stipulant qu'en échange de 2 sacs de sel, 18 savons, 4 paquets de café, 2 sacs de sucre et 24 bouteilles de bière, elle aurait accès à leur forêt pour l'exploitation ! Pire : ce « contrat » précise que tous les habitants s'engagent

à ne jamais porter plainte contre les activités de cette industrie. Ce type de « contrat » n'est pas l'exception mais bien la règle. La loi du plus fort règne. Les communautés locales n'ont pas les moyens de connaître et de faire respecter leurs droits. Quand elles essayent de contester des limites de zones de coupes ou demandent à l'exploitant de respecter la loi, notamment via la signature d'un cahier des charges équitable, les industriels du bois font souvent appel à la force publique pour toute réponse.

||| **D'APRÈS NOTRE CODE FORESTIER ACTUEL, LES INDUSTRIELS ONT DES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DES COMMUNAUTÉS LOCALES, MAIS BEAUCOUP NE RESPECTENT PAS LA RÉGLEMENTATION. ILS SE CONTENTENT DE DONNER UN PEU DE SEL, DU SAVON, UN PEU DE BIÈRE PARFOIS. EN ÉCHANGE DE QUOI ILS EXPLOITENT LA FORÊT PENDANT UN NOMBRE D'ANNÉES INDÉTERMINÉ. C'EST UN VÉRITABLE PILLAGE QUI SE DÉROULE. LES GENS NE RÉAGISSENT PAS PARCE QU'ILS NE SONT PAS INFORMÉS DE LA LÉGISLATION, ET QUAND ILS REVENDIQUENT, LES COMPAGNIES FONT SOUVENT APPEL AUX FORCES DE POLICE.** |||

Roger, représentant de la société civile, territoire d'Oshwe, province du Bandundu

1\$ PAR JOUR : C'EST SOUVENT LE SALAIRE DES TRAVAILLEURS FORESTIERS

L'EUROPE AU COEUR D'UN MARCHÉ JUTEUX

L'Europe est le premier importateur de bois en provenance d'Afrique centrale. Afromosia, wengé, sapelli, okoumé, iroko : ces essences très recherchées servent à fabriquer nos parquets, fenêtres, contreplaqués ou meubles. À qualité technique et durabilité équivalentes, elles sont souvent moins chères que les essences européennes. Des millions de mètres cubes de bois quittent chaque année Matadi, Douala, Port Gentil ou Pointe-Noire essentiellement vers des ports portugais, français et belges. Des millions d'euros sont en jeu.

EXPLOITATION ILLÉGALE

En RDC, de nombreux groupes à capitaux européens (portugais, allemand, belges suisse), ou asiatiques (libanais, singapourien), comme Sodefor, ITB, Safbois ou

Trans-M, exploitent des zones qui leur ont été concédées en violation du moratoire sur l'attribution de nouveaux titres forestiers de 2002. Globalement, la part du bois importé d'Afrique centrale et issu de l'exploitation illégale reste considérable. Les exploitants forestiers agissent hors de tout contrôle. Le manque de moyens des administrations encourage l'impunité et la corruption.

RESPONSABILITÉ DES BAILLEURS DE FONDS

L'Union européenne, la France, l'Allemagne et surtout la Banque mondiale jouent un rôle très important dans la région. En RDC, la Banque mondiale contribue pour une grande part au budget de l'État. Directement ou indirectement, ces institutions ont soutenu et continuent de soutenir les exploitants forestiers, fermant les yeux sur les effets induits de cette industrie. Trop souvent, derrière l'objectif de réduction de la pauvreté affiché en façade se trame un véritable pillage des ressources. Pour Greenpeace, les seules priorités des bailleurs de fonds dans le secteur forestier devraient être le passage d'une logique d'exploitation

CONSTAT

Le bassin du Congo est le deuxième massif de forêts tropicales après l'Amazonie. Sur 150 millions d'hectares de forêts denses, 39 millions sont sous concessions forestières industrielles. Pourtant, les rentrées fiscales des cinq pays concernés ne s'élevaient qu'à... 119 millions d'euros, soit environ 3 euros par hectare en 2007 !



MOINS DE 5\$ PAR M³
RESTENT AU PAYS POUR LE
DÉVELOPPEMENT LOCAL

ENTRE 200€ ET 500€ PAR M³
PRIX DU BOIS NON TRANSFORMÉ
VENDU À L'EXPORT

JUSQU'À 100€ LE M²
PRIX D'UN PARQUET EN WENGÉ
VENDU EN EUROPE

et de pillage des ressources forestières à une logique de protection des forêts et de renforcement des capacités de contrôle des administrations et de la société civile.

QUELQUES MIETTES POUR LES POPULATIONS

Les industriels prétendent créer emplois et richesses dans les zones qu'ils investissent. Mais, après des décennies d'exploitation, il n'en est rien. Les attentes sont immenses, mais les habitants ne récupèrent que des miettes. Les administrations et les communautés locales ne reçoivent pas les taxes que les sociétés paient... Seuls les exploitants et quelques individus corrompus en profitent. Il est temps de soutenir de véritables alternatives.

AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

LES DEUX TIERS DES FORÊTS INTACTES D'AFRIQUE CENTRALE SE TROUVENT EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO. DE TOUTE URGENCE, LES BAILLEURS DE FONDS, LE GOUVERNEMENT CONGOLAIS ET LES CONSOMMATEURS DOIVENT S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE CES ESPACES UNIQUES.

LA RDC, UN ENJEU CRUCIAL

Une forêt immense et un sous-sol gorgé de minerais font de la RDC l'un des pays d'Afrique les plus riches en ressources naturelles... mais aussi l'un des plus pauvres et des plus convoités.

Relativement préservé jusqu'ici, cet espace exceptionnel est à la croisée des chemins. Au sortir de dix années de guerre civile, gouvernement et bailleurs de fonds doivent décider de l'avenir des forêts congolaises. La Banque mondiale table sur le secteur pour renflouer les caisses d'un pays exsangue. L'enjeu est crucial : 60 millions d'hectares de forêts risquent d'être livrés aux exploitants

forestiers alors même qu'aucun plan d'affectation des sols associant les populations n'a été fait, et que l'administration ne dispose d'aucun moyen de contrôle sur le secteur

MORATOIRE !

Greenpeace, aux côtés de nombreuses ONG congolaises et internationales, demande à la Banque mondiale et au gouvernement congolais de maintenir et respecter le moratoire sur l'attribution de nouvelles concessions d'exploitation forestière industrielle. Ceci tant qu'un plan de zonage participatif (voir encadré page 7) n'aura pas été établi et

qu'une gouvernance transparente et efficace de toute la filière bois ne sera pas garantie.

LES LEÇONS DU PASSÉ

Dans leurs plans de réforme du secteur forestier de la RDC, les bailleurs de fonds doivent tenir compte des graves ratés de l'expérience camerounaise. En 1994, la Banque mondiale a initié au Cameroun une refonte du secteur forestier qu'elle a présentée comme une manière de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'assainissement d'une filière minée par le pillage et la corruption. En 2007, alors que la plus grande partie de la forêt a été allouée à l'exploitation (73 %), la contribution de cette dernière à la réduction de la pauvreté est négligeable. Dégâts sociaux et environnementaux, manque de transparence et dynamique de pillage persistent.

NOUS N'AVONS PAS BESOIN DE VENDRE NOS FORÊTS POUR DE MAIGRES BÉNÉFICES À COURT TERME. NOUS SAVONS AUJOURD'HUI QUE NOS FORÊTS ONT PLUS DE VALEUR DEBOUT QUE COUPÉES, C'EST POURQUOI NOUS AVONS BESOIN D'UN ACCORD SOLIDE ET DE SOUTIENS FORTS POUR UN MÉCANISME FINANCIER MONDIAL VISANT

À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET ARRÊTER LA DESTRUCTION DE NOS FORÊTS

René Ngongo, Conseiller politique de Greenpeace Afrique, prix nobel alternatif 2009

A QUAND UNE VRAIE VOLONTÉ POLITIQUE ?

Partout dans le monde, la déforestation fait des ravages. La situation est préoccupante, mais des solutions existent : mise en place d'aires protégées, encadrement de l'exploitation du bois, promotion d'usages moins destructifs de la forêt. Beaucoup s'alarment, cependant les mesures énergiques se font attendre. Encore une fois, les décideurs politiques plient l'échine devant des intérêts économiques de court terme.

ALTERNATIVES

Il faut cesser d'imposer l'exploitation forestière industrielle comme le seul modèle de développement possible pour toute l'Afrique centrale. L'incroyable richesse de ces forêts doit être reconnue et les zones à protéger identifiées. Des usages plus respectueux comme l'extraction de produits forestiers pour la pharmacopée, l'agroforesterie, la foresterie communautaire ou encore l'écotourisme peuvent être privilégiés.

NE FINANCEZ PLUS LA DESTRUCTION MAIS LA PROTECTION DES FORÊTS

Le modèle des concessions forestières que soutiennent les gouvernements d'Afrique centrale, des bailleurs de fonds comme la France ou l'Allemagne, ne profite ni à la biodiversité exceptionnelle de cette région, ni aux populations locales, ni au climat.

En RDC, où l'avenir des forêts se joue en ce moment, il faut changer de modèle. Les droits des populations locales et la protection de l'environnement doivent

primer sur des intérêts économiques de court terme. Un zonage participatif des forêts doit être réalisé avant de donner en pâture aux industries des millions d'hectares de forêts. Il faut protéger l'extraordinaire biodiversité des forêts et laisser aux communautés locales le droit de décider de leur avenir.

Les essences de bois tropicaux d'Afrique centrale se retrouvent avant tout sur les marchés européens. Parquet en wengé, menuiserie ou escalier en sapelli : pour garantir le prix le plus bas possible pour le grand profit de certains, faut-il continuer à piller les forêts africaines et détruire le second poumon de la planète ?




© GREENPEACE



© JIRO OSE / GREENPEACE

QU'EST CE QU'UN PLAN DE ZONAGE PARTICIPATIF DES FORÊTS ?

Un zonage forestier est la première étape indispensable pour établir un plan d'affectation des terres, et définir des espaces protégés, des zones allouées aux communautés locales dans le respect de leurs droits, des zones adaptées pour les activités agricoles, minières, d'exploitation forestière. Pour qu'un tel processus soit crédible et durable, il doit absolument inclure les populations locales dans le processus de décision et prendre en compte l'importance écologique des forêts.



Dans le bassin du Congo, l'exploitation industrielle du bois doit répondre d'un bilan désastreux : communautés locales marginalisées, biodiversité en danger, promesses de développement local non tenues. La République Démocratique du Congo abrite une des plus grandes forêts naturelles intactes de la planète. Ces forêts sont inestimables : au-delà de la richesse de leur biodiversité et de leur rôle crucial pour atténuer les changements climatiques, des millions de gens dépendent de leurs ressources. Elles sont aujourd'hui menacées. Pourtant, la dégradation ou la destruction de ces forêts n'est pas inéluctable. Des solutions existent : protection des forêts intactes, support au développement d'usages non destructifs de ces forêts, réglementation du commerce du bois, etc. Greenpeace demande que le gouvernement de RDC participe activement à cette recherche de solutions. Et les bailleurs de fonds –comme par exemple l'Agence Française de Développement- doivent maintenant soutenir les efforts de protection des forêts plutôt qu'une industrie forestière destructrice.

Le bois issu du pillage des forêts congolaises se retrouve en partie dans les magasins européens. Ces forêts sont un trésor pour l'humanité tout entière. Ce sont donc aux pays riches d'aider financièrement les habitants des forêts du bassin du Congo et les gouvernements concernés à protéger leurs forêts.

S'INFORMER ET AGIR :
WWW.GREENPEACE.FR/FORETS

© MARKUS MAUTHE/GREENPEACE (1^{ère} ET 4^e DE COUVERTURE)

Des solutions existent www.greenpeace.fr

GREENPEACE